

RAPPORT DU MAIRE RELATIF AU DÉPÔT DU BUDGET 2021

Généralités

La Ville de Danville doit composer avec une deuxième année de pandémie. En 2020, la Ville de Danville a fait bénéficier ses citoyens d'un congé d'intérêts jusqu'au 15 septembre. La Ville a fait tout son possible afin de maintenir le plus de services possible, par son obligation à procéder aux adaptations requises par les règles de distanciation sociale imposées par le Gouvernement du Québec. Ainsi, la Ville a poursuivi certaines améliorations requises à ses infrastructures routières et de réseau. Elle a aussi concrétisé certaines panifications et accueilli des nouvelles entreprises sur son territoire, vitalisant ainsi son économie.

En 2021, la Ville de Danville désire poursuivre les travaux d'amélioration de ses infrastructures tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le tout, en effectuant de nouveaux investissements afin d'améliorer le milieu de vie de ses citoyens.

Consciente que les temps sont encore difficiles financièrement pour sa population en raison des conséquences de la pandémie, la Ville de Danville aidera de nouveau les citoyens en compensant l'augmentation du facteur comparatif du compte de taxes par une diminution du taux de taxes foncières de façon à maintenir les taxes au même niveau que 2020 le montant à payer pour les citoyens à titre de taxes foncières. Globalement, ceci est un gel de taxes. Toutefois, rappelez-vous que depuis l'année 2019, la Ville de Danville a adopté des taux variés, et ceux-ci peuvent être ajustés en fonction des projections d'actions municipales prévues, ou d'impondérables affectant une classe de payeurs de taxes, dans le but d'en temporiser les effets. (Ex. : Hausses indues des terres agricoles).

La seule variation qui pourrait être appliquée, et les citoyens le constateront au début de l'année 2021 avec le règlement de taxation 2021, c'est qu'il serait envisageable, bien que non statué pour l'instant, d'abaisser le facteur appliqué aux tarifs fixes des résidences de 4 logements et plus. Rappelons que depuis 2018, à partir du 4^e logement, un taux de 0,85 est appliqué. Ce taux pourrait légèrement diminuer et ainsi, se répartir autrement avec les autres unités simples.

L'utilisation de réserves financières mises en place par la Ville et à une aide financière spéciale reçue pour aider la Ville avec les conséquences de la COVID aident aussi à temporiser le budget et l'effet sur le taux de taxation. Par contre, nous n'avons pas pu profiter au maximum – du moins pour l'instant – de l'effet levier de l'ensemble des réserves financières, faute d'en avoir le portrait exact en totalité dans le moment présent.

Ainsi, notre budget prévoit de ne pas réaliser toutes les actions que nous envisageons à court terme. Ce, de façon officielle, en ce moment. Lorsque nous saurons l'envergure de la totalité des réserves financières, nous pourrons réaliser les actions sans compromettre l'équilibre budgétaire projeté. De plus, une telle approche permettra de maintenir la compétitivité fiscale des taux de la Ville de Danville tout en poursuivant une amélioration de différentes infrastructures de la Ville de Danville.

Budget 2021 – Revenus

La Ville de Danville adopte donc un budget 2021 prévoyant des revenus de 6 727 194.76 \$ soit une diminution de 4 % des revenus anticipés. Cette diminution des revenus s'explique par une planification financière conservatrice, sans utilisation des surplus généraux de la Ville (réserve générale). Le budget n'inclut pas les revenus anticipés en provenance des demandes de subvention déposées par la Ville et pour lesquels, nous sommes en attente de réponse. Les revenus prévisibles de la TECQ n'y sont pas inclus non plus.

Ces montants seront ajoutés au fur et à mesure que nous aurons la confirmation de leur octroi. De ce fait, les dépenses prévues dans le cadre de ces programmes seront ajoutées en conséquence.

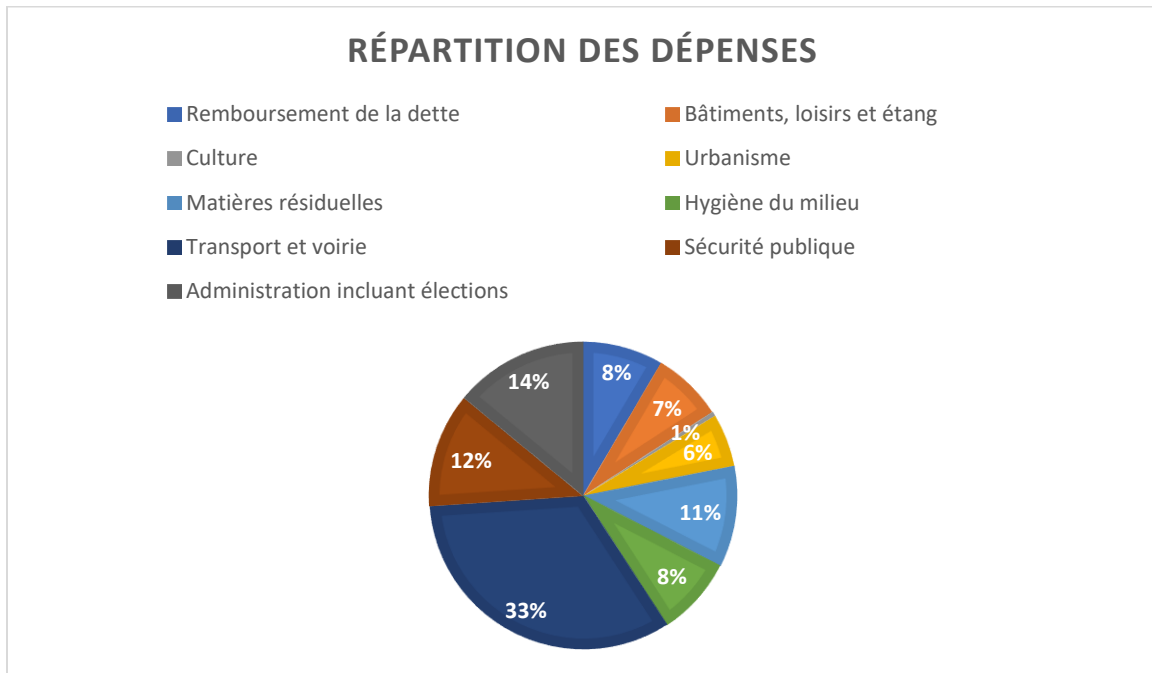
Le budget est donc conservateur et aidera les citoyens à avoir une situation moins précaire budgétairement. Cette approche est cohérente avec l'idée de mettre l'épaule à la roue à la reprise économique, même si nous sommes encore en situation de pandémie.

Dépenses 2021 par département

Le budget de la Ville de Danville prévoit donc des dépenses courantes de l'ordre de 6 727 194.76 \$

Tel que mentionné, ces dépenses sont les dépenses annuelles courantes et excluent tous les projets qui seront financés par la TECQ ou les différents programmes de subvention auxquels aspire la Ville de Danville pour réaliser les différents projets qui seront établis au plan triennal d'immobilisations.

Ce budget 2021 prévoit les dépenses suivantes par services.



Activités d'investissement 2021-2022-2023

Le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Danville est actuellement en cours de préparation. Ce programme inclura un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Danville prévoit initier au cours des 3 prochaines années, tel que demandé par la loi. Ce programme comprendra, sans nécessairement s'y limiter, la finalisation des projets déjà en cours telle la finalisation de la rue Wilfrid-Lebeau, l'étude de la desserte des domaines Boudreau ou Pinard, la réfection de la 1^{ère} avenue.

La Ville continuera également les travaux visant l'amélioration du réseau routier rural, tels les réparations ou les ajouts de ponceaux, les réparations de garde-fou, ou l'émondage, pour ne nommer que ce genre de travaux. Les travaux effectués au cours des deux dernières années ont été bénéfiques et il faut continuer.

Des travaux de plus grande envergure s'ajoutent aux travaux généraux d'entretien et de réfection des chaussées, des trottoirs et des bâtiments.

Les membres du conseil établiront le programme triennal d'immobilisation en janvier et le communiqueront par la suite à sa population.

Vision stratégique d'attractivité, de développement social ou économique

La MRC des Sources recevra dans les 5 prochaines années d'importantes sommes, qui permettront à chacune des municipalités d'en bénéficier. Parmi ces sommes, un montant de 40 000\$ sera octroyé pour l'embauche d'une personne qui travaillera à plein temps pour aller mettre la main sur des subventions alléchantes et ainsi permettre à des projets d'être mis sur pied, lesquels, le cas échéant, ne verraient pas le jour. Ces projets seront dans les sphères des projets communautaires, touristiques, patrimoniaux ou récréatifs.

Danville continuera aussi de financer la Corporation de développement économique de Danville afin que celle-ci puisse bien épauler les industries de son territoire, mais aussi pour attirer de nouveaux investisseurs. Elle entend travailler en amont pour tirer avantage de certaines opportunités (modifications en urbanisme, achat de terrains ou bâtiments, incitatifs fiscaux, etc.)

Finalement, Danville, en partenariat avec les autres municipalités de la MRC des Sources, garde un œil sur les possibilités de déploiement de la fibre optique sur son territoire, comme l'un des principaux critères à améliorer pour non seulement conserver ses citoyens sur son territoire, mais aussi pour attirer de nouveaux citoyens.

Michel A. Plourde, Maire de Danville